

# THEVOZ & Partners annonce l'arrivée de Me Olivier Francioli en qualité d'associé

*THEVOZ & Partners est rapidement devenu un cabinet d'avocats de premier plan en droit des affaires et en droit fiscal suisse et international.*

LAUSANNE, SUISSE, July 6, 2022 /EINPresswire.com/ -- THEVOZ & Partners est un cabinet d'avocats spécialisé dans le droit des affaires et de la fiscalité suisse et internationale. Le cabinet, actuellement en pleine croissance, est reconnu par ses clients pour la haute qualité de ses services. Dans le cadre de son développement, il est heureux d'annoncer l'arrivée de Me Olivier Francioli en qualité d'associé de son bureau de Lausanne.

Me [Olivier Thévoz](#), associé fondateur de THEVOZ & Partners, a déclaré : « je suis ravi d'accueillir mon confrère et ami, Me Olivier Francioli, en tant qu'associé de notre cabinet de Lausanne ». Il a ajouté : « sa grande expertise dans le domaine du litige commercial nous permet d'élargir l'étendue des services proposés à nos clients ».

Me Francioli a quant à lui déclaré : « je suis très heureux de rejoindre THEVOZ & Partners, dont les valeurs sont celles que j'ai toujours cherché à promouvoir dans ma pratique, en particulier le souci de fournir aux clients des services juridiques individualisés et de haute qualité ».

Me Francioli travaillait pour un groupe de cabinets d'avocats présent dans toutes les régions de Suisse et occupait le poste d'associé fondateur pour les bureaux de la partie francophone du pays. Dans ce cadre, il exerçait notamment dans les domaines du contentieux commercial et du droit des contrats, ainsi qu'en droit des sociétés et criminalité économique.

THEVOZ & Partners s'est rapidement développée pour devenir un cabinet d'avocats d'affaires et de fiscalité suisse et internationale de premier plan avec une expertise en fiscalité, finance et banque, technologie, règlement des différends, commerce international, restructuration et insolvabilité, conformité (compliance), ainsi que d'autres domaines du droit international.



Olivier Francioli, associé



Je suis ravi d'accueillir mon confrère et ami, Me Olivier Francioli, en tant qu'associé de notre cabinet de Lausanne."

*Olivier Thévoz, associé  
fondateur de THEVOZ &  
Partners*

À propos de THEVOZ & Partners

Disposant de bureaux aux États-Unis et en Suisse, THEVOZ & Partners est un cabinet d'avocats international spécialisé dans la représentation et le [contentieux en matière fiscale](#) pour les multinationales et les sociétés privées, ainsi que pour la clientèle privée. Le cabinet est également spécialisé dans le droit des affaires suisse et [international et les litiges commerciaux](#). Les associés de THEVOZ & Partners ont plus de 40 ans d'expérience combinée dans la résolution de questions et situations juridiques complexes liées à la fiscalité internationale et au droit des affaires.

Vous trouverez plus d'informations sur THEVOZ & Partners sur [www.thevozpartners.com](http://www.thevozpartners.com) et sur la page LinkedIn de THEVOZ & Partners à l'adresse suivante:

<https://www.linkedin.com/company/thevozpartners>

Olivier Thévoz  
THEVOZ & Partners  
+1 (737) 304-6655  
[email us here](#)

---

This press release can be viewed online at: <https://www.einpresswire.com/article/580026250>

EIN Presswire's priority is source transparency. We do not allow opaque clients, and our editors try to be careful about weeding out false and misleading content. As a user, if you see something we have missed, please do bring it to our attention. Your help is welcome. EIN Presswire, Everyone's Internet News Presswire™, tries to define some of the boundaries that are reasonable in today's world. Please see our Editorial Guidelines for more information.

© 1995-2022 Newsmatics Inc. All Right Reserved.